

# PUBLICATIONS

DES  
DEPARTEMENTS ET D'AUTRES ADMINISTRATIONS  
DE LA CONFÉDÉRATION

---

## Tirage au sort des obligations du II<sup>e</sup> emprunt fédéral 5 % pour la mobilisation de 1914.

Le tirage au sort des obligations du II<sup>e</sup> emprunt fédéral pour la mobilisation de 1914, appelées au remboursement pour le 1<sup>er</sup> décembre 1920, aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 1920 à 10 heures du matin (bureau n° 71, ancien palais fédéral).

Berne, le 6 août 1920.

[2..]

*Département fédéral des finances.  
Service de caisse et de comptabilité.*

---

## Tirage au sort des obligations de l'emprunt fédéral 3 % de 1897.

Le tirage au sort des obligations de l'emprunt fédéral 3 % de 1897, appelées au remboursement pour le 31 décembre 1920, aura lieu le mercredi 15 septembre 1920 à 10 heures du matin (bureau n° 71, ancien palais fédéral).

Berne, le 16 août 1920.

(2.).

*Département fédéral des finances.  
Service de caisse et de comptabilité.*

---

## Nombre des émigrants de la Suisse pour les pays d'outre-mer.

Mois	1920	1919	Accroissement ou décroissement
Janvier jusqu'à fin juin . . .	3827	649	+ 3178
Juillet . . . . .	578	143	+ 435
Janvier jusqu'à fin juillet . .	4405	792	+ 3613

Berne, le 16 août 1920.

## Suspension des poursuites à raison de la fièvre aphteuse.

Se fondant sur l'arrêté du Conseil fédéral du 17 juillet 1920 (*Feuille féd.* IV, 61), le Conseil-exécutif du canton de *Berne* a accordé le 30 juillet, en raison de la fièvre aphteuse, une *suspension des poursuites* jusqu'au 31 août 1920 pour les communes suivantes

Pour toutes les communes du district d'*Aarberg*; communes de Bolligen, Bremgarten, Kirchlindach, Köniz, Muri, Wohlen et Zollikofen dans le district de *Berne*; localité de Madretsch de la commune et du district de *Bienne*; toutes les communes du district de *Büren*; communes d'Aefligen, Alchenstorf, Hindelbank, Kernenried, Kirchberg, Koppigen, Rüdltigen, Ersigen, Höchstetten, Lyssach, Mötschwil, Niederösch, Willadingen, Wynigen, Hellsau et Rüti près L. dans le district de *Berthoud*; communes de Bretiège, Finsterhennen, Monsmier, Siselen, Treiteron, Gäserz et Anet du district de *Cerlier*; toutes les communes du district de *Fraubrunnen* (excepté les deux communes Bangerten et Etzelkofen); communes de Ferenbalm, Golaten, Gurbrü, Mühleberg, Neuenegg, Wyleroltigen, Dicki et Frauenkappelen dans le district de *Laupen*; communes de Bühl, Schwadernau, Studen, Walperswil, Worben, Aegerten, Ipsach et Jens dans le district de *Nidau*; communes de Herzogenbuchsee, Inkwil, Röthenbach, Wangenried, Attiswil, Niederbipp, Niederönz, Oberbipp, Rumisberg, Walliswil, Wiedlisbach et Wolfsberg dans le district de *Wangen*.

*Département de justice et police.*

---

## Vente d'alcool de fruits.

A partir du 23 août 1920 la régie fédérale des alcools à Berne fournira jusqu'à nouvel ordre, contre paiement comptant, de l'alcool de fruits titrant 96° vol. à fr. 600, — les 100 kilos, livrables en un fût à l'entrepôt de Delémont par quantités d'au moins 125 kilos poids net, franco station du destinataire. Pour tous les autres points, on s'en tiendra aux conditions générales de vente de la régie.

Le prix de fr. 600, — les 100 kilos ci-dessus indiqué correspond à celui de fr. 482,41 par hectolitre à 95° vol.

## **PUBLICATIONS DES DEPARTEMENTS ET D'AUTRES ADMINISTRATIONS DE LA CONFÉDÉRATION**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1920
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.08.1920
Date	
Data	
Seite	112-113
Page	
Pagina	
Ref. No	10 082 569

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.